

CULTIVONS LE POUVOIR D'AGIR

#LeRécap'

OCT. JANV.
25 ➤ 26



**Simon
Uzenat**

SÉNATEUR DU MORBIHAN
Conseiller régional
de Bretagne

◆ ACTUALITÉS P.2

Territoires zéro chômage de longue durée, Michelin, loi spéciale, ANCT, proposition de loi sur la commande publique...

◆ VOS PRÉOCCUPATIONS, NOS ACTIONS PP.3-9

Ateliers parlementaires, budget 2026 (collectivités locales, justice fiscale, accès aux soins, temps de travail, grand âge, réforme des retraites), agro-écologie, loi Littoral, université, La Poste...

◆ LIENS AVEC LES ÉLUS PP.10-12

La proximité une priorité quotidienne, le collectif à la morbihannaise, vœux 2026, remise de la médaille du Sénat à Marcel Bergamasco...

Madame, Monsieur, Cher·e collègue,

Après plusieurs mois de débats animés, le Parlement est parvenu à adopter une loi de financement de la sécurité sociale sans recours à l'article 49 alinéa 3 de notre Constitution, démontrant ainsi que le chemin du compromis politique dans l'intérêt supérieur de nos concitoyens demeure praticable à la condition que chacun accepte de faire des efforts.

La copie caricaturale du projet de loi de finances pour 2026 rendue par la droite sénatoriale témoigne malheureusement d'un état d'esprit bien peu constructif alors même que la Chambre haute aurait toute vocation à être le creuset d'un véritable dialogue républicain. De surcroît, contrairement à ce que la majorité sénatoriale laisse croire, l'effort demandé aux collectivités, malgré une réduction objective par rapport à la version du Gouvernement, s'avère proche de 5 Mds€, soit plus de 12 Mds€ sur deux ans ! En responsabilité, j'ai donc voté contre.

À la place qui est la mienne, je continuerai, au cours des prochaines semaines, à m'employer à rendre un compromis possible afin de doter au plus vite notre pays d'un budget. Comme vous pourrez le constater dans ce nouveau **Récap'**, je suis chaque jour mobilisé, dans notre département comme à Paris, pour vous être utile dans le respect des valeurs qui nous rassemblent.

Alors que le mandat municipal 2020-2026 s'achève, je tiens aussi à vous exprimer ma plus profonde reconnaissance pour le formidable travail que vous avez réalisé au service de l'intérêt général.

Kontant on da labourat geneoc'h bepred, lennenn vat deoc'h.
Benéze de pouair v'aider d'ertour, je vous souète eune bone lérie.

Simon UZENAT
Le 6 janvier 2026

STATUT
DE L'ÉLU
LOI PROMULGUÉE !

LOI PROMULGUÉE !



La loi
n°2025-
1249
portant
création
d'un statut de l'élu local
a été publiée au Journal
officiel le 23 décembre
2025. Même si elles
ne répondent pas à
toutes les attentes, les
avancées que ce texte
contient sont les bien-
venues et j'ai eu à cœur,

tout au long des deux années de son
parcours parlementaire, d'œuvrer
sans relâche pour porter votre
parole, vos aspirations et arracher
des victoires concrètes. La version
actualisée du livret de 28 pages que
vous trouverez ci-joint et que vous pouvez télécharger
permettra de trouver les réponses pratiques à
vos questions et d'approfondir les sujets qui vous
préoccupent légitimement.



Revoir mes interventions
dans les médias télévisés
(France 2, Public Sénat,
FranceInfo, ...)



Bonne année !
Bloavez h mat !
Bone anée !
Ma vidéo
de vœux 2026

www.simonuzenat.bzh



ACTUALITÉS

Territoires zéro chômeur de longue durée : une clarification fiscale attendue

Ma question orale



Le 23 décembre 2025, j'ai interrogé le Gouvernement en séance de questions orales, sur les difficultés rencontrées par les entreprises à but d'emploi (EBC), mettant en péril l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). En effet, dans le cadre de contrôles fiscaux relatifs à l'assujettissement de la contribution au développement de l'emploi (CDE) à la taxe sur les salaires, les redressements engagés faisaient peser une menace sérieuse sur l'équilibre économique des EBC, en Bretagne comme dans tout le pays.

En réponse, la Ministre a confirmé que la CDE n'a pas vocation à être intégrée dans l'assiette de la taxe sur les salaires et a annoncé une prochaine clarification de la doctrine fiscale pour sécuriser cette interprétation. Il s'agit d'une avancée majeure : dans l'attente d'une troisième loi sur les TZCLD, l'État reconnaît ainsi la spécificité des EBC, protège leur modèle économique et conforte l'utilité sociale des emplois créés au sein des TZCLD. Je reste pour ma part pleinement mobilisé pour défendre et accompagner cette expérimentation exemplaire, fidèle à un principe simple : personne n'est inemployable.

Se mobiliser sans relâche pour l'emploi industriel



Le 16 octobre dernier, en préfecture du Morbihan, s'est tenu le 4^{ème} comité stratégique Michelin, 11 mois après l'annonce brutale de la fermeture du site de Vannes. J'y ai participé en tant que parlementaire et représentant du président du Conseil régional de Bretagne, Loïg Chesnais-Girard. À cette occasion, j'ai, à nouveau, rappelé notre vigilance et notre mobilisation pour que le groupe Michelin respecte chacun de ses engagements en matière d'accompagnement et de soutien, au bénéfice des salariés, de leurs familles et du territoire vannetais, en particulier la création d'au moins 299 nouveaux emplois locaux. Nous veillerons également à ce que le site conserve durablement une vocation industrielle.



Retrouvez mon action et mes interventions depuis le 5 novembre 2024

Une loi spéciale pour assurer la continuité des services publics

Les postures et les discours anti-compromis, en particulier de la droite sénatoriale, n'ont pas permis d'adopter un projet de loi de finances pour 2026 dans les délais constitutionnels. Nous ne pouvons que le regretter mais la fin de non-recevoir quasi-systématique de la droite sénatoriale aux amendements raisonnables que nous portions, en première partie (recettes) comme en seconde partie (dépenses), laissent malheureusement présager cette issue alors que notre pays mérite que nous acceptions, les uns et les autres, de faire des efforts au service de l'intérêt général. Comme l'année dernière, j'ai donc voté en responsabilité, le 23 décembre 2025, en faveur du projet de loi spéciale autorisant l'État à percevoir l'impôt et permettant

d'assurer la continuité des services publics, dans l'attente des débats budgétaires qui reprendront début janvier.

Avec le vote à l'unanimité de ce texte, la balle est désormais dans le camp d'un Gouvernement minoritaire qui devra faire des concessions pour construire un texte qui pourra être voté. Comme notre groupe l'a démontré ces dernières semaines, notre porte est toujours ouverte pour échanger au bénéfice des Françaises et des Français. L'absence d'adoption d'un budget avant la fin de l'année 2025 ne se traduit pas par une absence de financement des politiques publiques. Il appartient au Gouvernement de revoir sa copie et de présenter au Parlement un budget acceptable dans les jours qui viennent.



L'ANCT à la croisée des chemins



Le 15 octobre 2025, la CATDD a auditionné Henri Prévost, proposé à la fonction de directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). J'ai pour ma part insisté sur le besoin crucial d'ingénierie territoriale, en particulier pour les élus des communes de moins de 1 000 habitants. J'ai interrogé le candidat sur ses pistes pour simplifier leur travail, renforcer l'accompagnement proposé et mieux articuler les dispositifs de l'agence avec les politiques de cohésion des territoires portées par les régions.



DuoDay : au Sénat avec Marlène

Comme l'an dernier, et à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, j'ai tenu à participer à l'édition 2025 du DuoDay qui avait une résonance particulière avec la célébration des 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le 25 novembre dernier, j'ai ainsi eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Marlène Balpe, Plessopaise engagée dans une reconversion professionnelle après avoir travaillé au sein d'un ESAT.



#13Novembre 10 ans après, nous n'avons rien oublié !

Le 13 novembre 2015, 132 vies furent fauchées, plus de 350 personnes blessées et des rescapés marqués à jamais par des blessures et des traumatismes indécibles. Face à la barbarie des commandos de Daesh, nous nous souvenons de la solidarité spontanée, des gestes fraternels et de la dignité de nos compatriotes. Nous n'oublions pas non plus l'immense dévouement des forces de l'ordre, de secours et des personnels de santé, qui ont incarné le meilleur de notre humanité.

Plus que jamais, il nous appartient de défendre sans faille la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, qui constituent les fondements de notre vivre-ensemble et notre meilleur rempart contre l'obscurantisme.

N° 211
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

Envoi à la Présidence du Sénat le 10 décembre 2025

PROPOSITION DE LOI

vise à mettre la commande publique au service de la souveraineté économique.

Par MM. Simon UZENAT, Dany WATTRELED, Stéphane SAUTAREL, Mmes Lauriane JOSÉPHINE, Camille MOLIN-DUQUET, MM. Daniel SALMOT, Henri CANEVET, Mme Coralie BRULIN, Nadez HAVET, Mme Jeanne LEGRAS, Mme Laurence CANEVET, Mme Karine DANIEL, MM. Fabien GENET, Victorin LUREL, Mme Laurence MULLER-BRONN, MM. Alain DUFFOURG, Serge MERILLOU et Mme Vivette LOPEZ, Sénateurs et Sénatrices

Consulter la proposition de loi



Commande publique et souveraineté économique : proposition de loi déposée !

Le mois de décembre a été celui des concrétisations législatives à la suite des travaux de la commission d'enquête sénatoriale sur la commande publique que j'ai eu l'honneur de présider : j'ai déposé le 10 décembre 2025 une proposition de loi transpartisane visant à mettre la commande publique au service de la souveraineté économique ; le 17 décembre, le Sénat a adopté, en première

lecture, la proposition de loi de mon collègue rapporteur (j'en étais le deuxième cosignataire) sur la sécurisation des marchés publics numériques.

De nombreuses réactions des élus, en particulier lors du Congrès des Maires, des sollicitations médiatiques, des réunions de travail avec le Gouvernement et les administrations centrales confirment que ce sujet est au cœur des préoccupations et laissent entrevoir une rentrée particulièrement dynamique !



Budget 2026 : le Parlement a adopté un projet de loi de financement de la sécurité sociale sans recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Il a ainsi démontré que le chemin du compromis politique existe.

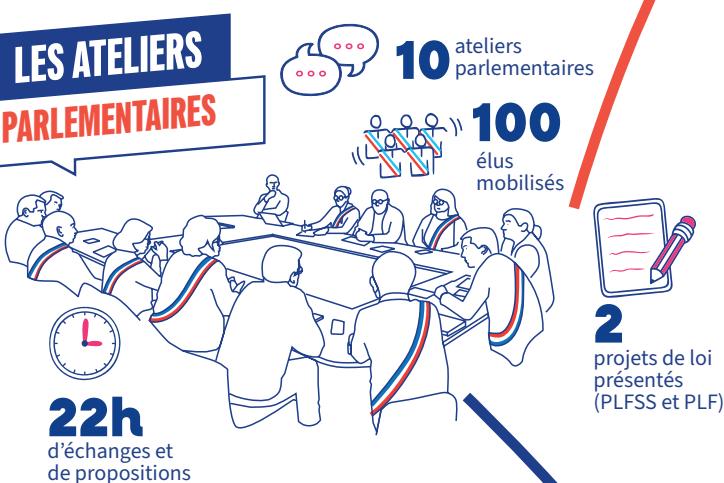


ENGAGEMENTS

78 **80**

Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne sénatoriale, nous associons étroitement et en proximité, l'ensemble des Maires et des élus locaux morbihannais à l'élaboration des lois afin de fonder le travail parlementaire sur les réalités vécues et les attentes exprimées. Du 6 au 14 novembre 2025, nous avons ainsi proposé 10 nouveaux « Ateliers parlementaires » consacrés notamment au budget 2026 et aux priorités pour la nouvelle session parlementaire.

LES ATELIERS PARLEMENTAIRES



Rendre compte et faciliter le travail des élus

ENGAGEMENT

79

Les « Ateliers parlementaires » de l'automne 2025 ont également été l'occasion d'échanger sur le bilan de la deuxième année du mandat sénatorial.

Conformément à notre engagement de rendre compte chaque année de nos actions, nous avons, par ailleurs, adressé à chaque élu·e un magazine avec de nombreuses informations et ressources pratiques.



VOS PRÉOCCUPATIONS
NOS ACTIONS



160h
de présence en séance publique du 19 novembre au 15 décembre 2025



120

interventions en séance publique dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2026 et du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)

500

amendements dont j'ai été l'auteur ou le cosignataire. 80 d'entre eux ont été adoptés par le Sénat

BUDGET DU GOUVERNEMENT LECORNU : UNE FACTURE INSUPPORTABLE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES !

Instauration d'un DILICO 2

Réduction de la compensation des impôts économiques supprimés

Gel de la DGF

Minoration des variables d'ajustement (FDPTP et DCRTP)

Contraction des transferts au titre du FCTVA

Baisse du Fonds vert et du budget de l'ADEME

Baisse des crédits d'investissement (DETR, DSIL, DPV)

Hausse de la contribution des employeurs à la CNRACL

Baisse de crédits sectoriels (insertion, sport, économie circulaire, eau...)

- 2 milliards d'€
- 0,79 milliard d'€
- 0,36 milliard d'€
- 0,53 milliard d'€
- 0,7 milliard d'€
- 0,5 milliard d'€
- 0,2 milliard d'€
- 1,2 milliard d'€
- 0,71 milliard d'€

TOTAL

- 7 milliards d'€





Pluméliau-Bieuzy 18 octobre 2025
Inauguration du Pôle associatif



Larré 24 octobre 2025
Inauguration des travaux
de réhabilitation du centre-bourg

DÉBAT SUR LA DÉCENTRALISATION

Lors du débat sur la décentralisation, le 4 novembre 2025, j'ai défendu le renforcement du « pouvoir d'agir des élus locaux » : autonomie financière réelle, adéquation entre compétences et ressources, pouvoir réglementaire local, différenciation territoriale, ainsi que l'ouverture d'un processus démocratique sur la Bretagne à cinq départements. Si la ministre a reconnu ces enjeux, aucune réponse opérationnelle n'a été apportée.



DÉBAT SUR LES FINANCES LOCALES

Le 4 novembre, dans le cadre du débat sur les finances locales, j'ai dénoncé l'écart considérable entre les engagements et la réalité budgétaire : un effort demandé bien supérieur aux 2,2 milliards annoncés, une autonomie fiscale réduite à peau de chagrin, des recettes de plus en plus dépendantes des transferts de l'État. La suppression de la taxe d'habitation, financée par la dette, a affaibli durablement le pouvoir d'agir des élus locaux, tandis que les outils d'investissement – DSIL, fonds vert – se sont brutalement contractés. Face au discours ministériel évoquant une crise des dépenses, j'ai redit qu'il s'agissait avant tout d'une crise des recettes, relevant des choix gouvernementaux depuis 2017, et qui appelait à un véritable renversement de logique pour enfin faire confiance aux territoires et aux élus locaux.

Garantir aux collectivités locales les moyens d'agir



AUTONOMIE FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à revaloriser, dès 2026, la **dotation globale de fonctionnement (DGF)** du bloc communal afin de renforcer les moyens financiers des collectivités, en particulier des petites communes. Après des années de baisse et de gel, cet amendement proposait une revalorisation indexée sur l'inflation (+1,3 %), représentant 248 millions d'euros supplémentaires pour les communes. Malgré ces enjeux, le texte a été rejeté.

J'ai cosigné et défendu des amendements visant à supprimer le **Dilico 2** (prélèvement forcé sur les recettes fiscales), dont la version corrigée par la droite sénatoriale fait peser l'essentiel de l'effort sur les Régions et les intercommunalités en prétendant protéger les communes. Elles seront pourtant les premières à en subir les effets, notamment dans les territoires ruraux, comme nous l'avons vu avec le Dilico de 2025 (qui avait été promis par la droite sénatoriale pour une seule année).

Avec mes collègues, nous nous sommes mobilisés pour réduire (de 25% à 19,3%) la baisse de compensation de la réduction des **valeurs locatives des locaux industriels** même si nous ne nous satisfaisions pas du niveau encore trop élevé de l'effort demandé aux collectivités.

J'ai cosigné et défendu des amendements qui ont permis de supprimer l'article instituant un « **Fonds d'investissement des territoires** » qui aurait fusionné la DETR, la DSIL et la DPV avec des baisses de crédits à la clé.

J'ai cosigné et défendu plusieurs amendements visant à revenir sur la quasi disparition du **Fonds vert** qui était annoncé à 2,5 Mds€ en 2024 et qui s'établirait en 2026 à 600 M€ soit une division par quatre en 2 ans !

J'ai cosigné et défendu des amendements visant à revenir sur la réduction de l'assiette du **FCTVA** (notamment l'entretien des bâtiments et les dépenses informatiques...) qui aurait privé les collectivités de 735 M€ de recettes. Nous n'avons toutefois pas maintenu le versement aux EPCI en année N.

J'ai déposé et défendu un amendement visant à compenser, à hauteur de 270 M€, les pertes de recettes subies par les Départements et à préserver les **Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)**, fragilisés par les dysfonctionnements de la réforme de la taxe d'aménagement.

Comme l'année dernière, j'ai cosigné et défendu des amendements pour revenir sur l'augmentation non concertée des cotisations des collectivités locales à la **CNRACL**. « Au cours des cinquante dernières années, la CNRACL a versé un total cumulé de 100 milliards d'euros pour soutenir d'autres régimes. [...] Sur ce sujet, comme sur les autres, les collectivités ont été exemplaires en matière de gestion. Pourtant, l'État ne se contente pas de leur faire les poches, il leur fait aussi la leçon. Ça suffit ! »

Légende : ✗ Amendement rejeté par la droite sénatoriale ✓ Amendement adopté par le Sénat

REVALORISATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS

J'ai cosigné un amendement visant à garantir la **prise en charge financière de certaines dispositions issues de la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local** (notamment l'extension du bénéfice de la dotation « Élu local » - DPEL - à l'ensemble des communes de moins de 3 500 habitants ou encore la hausse des indemnités de fonction maximales versées aux maires et à leurs adjoints, qui doit nécessairement faire évoluer le montant de la DPEL « socle » pour compenser cette augmentation dans les communes concernées). Nous avons néanmoins déploré que l'État n'assume pas ses responsabilités en faisant porter cet effort aux collectivités via la réduction de la DCRTP.

Sur l'indemnité annuelle de 500€ promise aux Maires par le Premier ministre

« Certains élus considèrent que cette indemnité pourrait être une forme de provocation au regard des tâches qu'ils accomplissent et des responsabilités qu'ils assument au nom de l'État. Le mot « aumône » est un peu plus poli que celui qu'ils emploient parfois. Ce qu'ils réclament c'est le pouvoir d'agir mais également une juste reconnaissance. Certes, on observe une progression du niveau de leurs indemnités, mais celui-ci est bien loin d'atteindre ce que les uns et les autres mériteraient au regard du temps qu'ils consacrent à l'exercice de leur mandat. Nous voterons donc cet amendement, mais la Nation doit se mobiliser et se montrer à la hauteur des sacrifices consentis par nos élus locaux, qui réclament bien plus que cette aumône symbolique. »

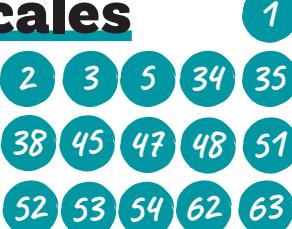




BUDGET 2026
19 NOV. AU 15 DÉC.
NON EXHAUSTIF

Finances locales

ENGAGEMENTS



MOBILITÉS

J'ai déposé et défendu un amendement permettant aux Régions, si elles le souhaitent, de **relever le plafond de la taxe sur les certificats d'immatriculation** jusqu'à 70 €. Cette mesure répond en partie seulement à la dégradation de leur situation financière constatée par la Cour des comptes.

J'ai cosigné et soutenu un amendement visant à **pérenniser jusqu'en 2030 la prise en charge à 75 % des abonnements de transport public par les employeurs**. Cette mesure renforce le pouvoir d'achat des salariés et encourage l'usage des transports collectifs pour les trajets domicile-travail.

X J'ai déposé et défendu un amendement visant à permettre aux Régions d'**instaurer une taxe de séjour additionnelle pour financer les infrastructures et services de transport**, en substitution totale ou partielle du versement mobilité régional et rural. La droite sénatoriale s'y est opposée alors même qu'elle avait approuvé la mise en place de cette mesure pour la Région Île-de-France dès 2024.

X J'ai cosigné et défendu un amendement visant à **débloquer 200 M€ pour moderniser, régénérer et développer le réseau ferroviaire**, en particulier le fret, levier majeur de décarbonation alors que sa part modale a stagné puis diminué depuis 2023.

X J'ai cosigné et défendu un amendement visant à allouer 700 millions d'euros supplémentaires à l'**entretien du réseau routier national non concédé**, dont l'état se dégrade depuis plusieurs années. Il répond au sous-investissement chronique identifié par le rapport Ambition France Transports et vise à enrayer la détérioration des chaussées.



COHÉSION DES TERRITOIRES

X J'ai déposé et défendu un amendement visant à **augmenter de 9 M€ les crédits du programme France Services** pour financer la création de nouvelles Maisons France Services (et atteindre l'objectif de 3000 labellisations d'ici 2027) et porter à 50 000€ par structure le cofinancement de l'État.

X J'ai déposé et défendu un amendement pour abonder de 18 M€ les crédits de l'ingénierie «sur mesure» de l'ANCT afin de **soutenir les communes de moins de 1 000 habitants** (transition écologique, revitalisation des centres-bourgs, sobriété foncière).

✓ J'ai déposé et défendu un amendement visant à **augmenter de 9 M€ les crédits alloués aux tiers-lieux** (dont plus d'1/3 se situent en zone rurale) alors que le programme budgétaire en question était en voie de disparition.

✓ J'ai cosigné et défendu un amendement visant à créer un fonds de lutte contre l'**érosion côtière** et le risque de submersion marine, menaçant des milliers de logements d'ici 2050 avec le recul du trait de côte. Si nous saluons sa création, nous regrettons la faiblesse de son montant (20 M€) ainsi que le prélèvement opéré sur le fonds vert pour le financer.



ÉCOLOGIE

✓ J'ai déposé et défendu un amendement visant à appliquer, comme pour les réseaux de chaleur renouvelable, un **taux de réduit de TVA à 5,5 % pour les réseaux de froid renouvelable**. Il encourage le développement d'infrastructures énergétiques performantes et essentielles face à l'accélération du réchauffement climatique.

X J'ai déposé et soutenu deux amendements visant à réintégrer, en tant que bénéficiaires de la dotation pour les **aménités rurales**, les 146 communes de moins de 10 000 habitants (dont Séné et Gâvres) qui en avaient été exclues par la réforme entrée en vigueur en 2024.

X J'ai déposé et défendu un amendement visant à renforcer les moyens consacrés à la lutte contre la prolifération des **algues vertes** en Bretagne afin d'intensifier l'accompagnement de tous les acteurs engagés.



Pluherlin 20 décembre 2025
Inauguration salle des sports renovée

LA DROITE SÉNATORIALE S'OPPOSE À LA JUSTICE FISCALE ET PRIVE L'ÉTAT DE 8 MILLIARDS D'EUROS DE RECETTES !

Avec les collègues de la gauche sénatoriale, **nous avons proposé de nombreuses mesures pour rétablir les comptes de la Nation, qu'il s'agisse du déficit ou de la dette, en protégeant les classes moyennes et populaires et en mettant enfin à contribution les plus aisés de nos concitoyens et les plus grandes de nos entreprises** : taxe Zucman, emprunt obligatoire pour les plus favorisés, plafonnement et encadrement des niches fiscales, protection des travailleurs... À nos mesures concrètes visant à conjuger responsabilité financière, justice fiscale et sociale, le Gouvernement et la droite sénatoriale ont quasi systématiquement opposé des fins de non-recevoir.

Toutes les évolutions sur la fiscalité du capital ont été rejetées. **La droite sénatoriale a ainsi vidé de sa substance une taxe sur les holdings qui était déjà insatisfaisante en l'état. Elle a refusé l'ISF climatique que nous portions tout comme l'encadrement des aides publiques aux grandes entreprises**. Ce faisant, la droite sénatoriale a privé l'État de 8 milliards d'euros.

Nous avons certes arraché quelques victoires, importantes mais clairement insuffisantes : reconduction pour un an de la contribution différentielle sur les hauts revenus (nous défendions sa pérennisation) ; indexation sur l'inflation des revenus de la première tranche d'imposition (nous militions pour l'indexation des trois premières tranches) ; hausse de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance pour mieux financer les SDIS.



Treffléan 19 décembre 2025
Inauguration de la Salle « Belle étoile »



Baud 11 novembre 2025
Inauguration des aménagements du nouveau centre-ville



Cléguer 8 novembre 2025
Inauguration de l'Espace Triskell

VOS PRÉOCCUPATIONS NOS ACTIONS

TEMPS DE TRAVAIL



La droite sénatoriale a souhaité profiter du PLFSS pour voter l'augmentation du temps de travail de 12 heures par an. Nous nous sommes frontalement opposés à cette mesure qui a été heureusement rejetée par les députés. « Coluche, que l'on a déjà beaucoup cité dans cet hémicycle, a prononcé une phrase restée célèbre : « Dites-nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer. »

Chers collègues, c'est exactement le message que vous envoyez aux Français qui attendent de la justice fiscale : vous ne cessez de leur expliquer comment ils doivent s'en passer ! »

Vous êtes les tenants de la théorie du ruissellement. Nous avons bien vu où cela nous a menés : à des mégabassines de richesse pour quelques-uns et à des déserts de précarité pour tous les autres !

Ce qu'attendent nos concitoyens, c'est la revalorisation du travail, c'est-à-dire une augmentation de leur rémunération, quand vous ne cessez, depuis le début de nos débats, de vouloir faire les poches des plus modestes, jusqu'à taxer les apprentis et à annuler la suspension de la réforme des retraites, comme vous nous le montrerez dans quelques jours ! Finalement, vous inventez de nouveaux slogans : « Travailler plus pour gagner moins » ; « Travailler plus pour vivre moins longtemps en bonne santé ». Tels sont les messages que vous envoyez aux plus modestes. Je puis vous dire que les messages adressés au pays par la droite sénatoriale sont absolument dramatiques et vont à l'encontre des objectifs que nous devrions tous viser. »



Rochefort-en-Terre 9 octobre 2025
Inauguration du site du Grand jardin de l'EHPAD



BUDGET
2026
19 NOV. AU 15 DÉC.
NON EXHAUSTIF



Santé publique

17 18 19 20 21
56 57 58 59

ENGAGEMENTS

FINANCER NOS POLITIQUES DE PROTECTION SOCIALE DANS LA JUSTICE

« Nous demandons que les hauts revenus, ceux qui ont des capacités contributives bien plus élevées, soient mis à contribution de manière raisonnable. Là encore, cela nous semble une mesure de justice, parce que la sécurité sociale est le bien commun du pays. Comment voulez-vous que nos concitoyens acceptent de participer à l'effort quand ceux qui gagnent beaucoup plus qu'eux veulent en être exonérés avec le soutien du Gouvernement et de la droite sénatoriale ? »

Nous avons défendu la **hausse du taux de CSG (de 9,2% à 10,6%) sur les revenus du patrimoine et des placements**, face à une droite sénatoriale qui n'a eu de cesse de revenir sur les compromis obtenus en première lecture à l'Assemblée nationale. « Vous nous donnez des leçons de cohérence, mais où est la cohérence quand, hier encore, vous prétendiez vouloir trouver des recettes supplémentaires tout en validant des options qui continuent à miter notre modèle de protection sociale avec des niches supplémentaires, encore et toujours, pour les plus aisés ? [...] Nos concitoyens, quelle que soit leur sensibilité politique, attendent de nous que nous fassions porter l'effort sur celles et ceux qui ont les moyens d'y contribuer. » **Nous n'avons pas obtenu gain de cause au Sénat mais la mesure figure dans le texte définitivement adopté par le Parlement.**

J'ai cosigné un amendement **abaissant à 6 000€ le plafond d'exonération des compléments de salaire pour les salariés au-delà de 3 SMIC** (intéressement, participation, PEE, prime de partage de la valeur).

Je me suis opposé à l'augmentation des **franchises médicales** (mesure législative et réglementaire qui ne figure plus dans le texte adopté par le Parlement) : « Madame la Ministre, vous parlez de forfait de responsabilité, mais pensons à ces patients, notamment dans les territoires ruraux, dont l'espérance de vie est réduite, qui subissent des pertes de chance supplémentaires parce qu'ils ont eu du mal à trouver un médecin et qui, après avoir finalement réussi à obtenir un rendez-vous et une ordonnance, recevront le message qu'ils devront encore davantage participer à l'effort, alors que le retard de prise en charge a conduit à une dégradation de leur état de santé, donc à un alourdissement des traitements nécessaires. Comment l'assumez-vous en tant que membre du Gouvernement ? »

Le PLFSS prévoyait la **suppression de l'exonération des cotisations sociales salariales sur la rémunération des apprentis**. Avec mes collègues du groupe SER, nous nous sommes fortement opposés à cette mesure. Elle a été adoptée par la droite sénatoriale mais a heureusement été rejetée par l'Assemblée nationale.

REVOIR LE PILOTAGE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

L'ensemble des groupes de gauche du Sénat a présenté et fait adopter un amendement visant à **supprimer l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie** (ONDAM) et ses sous-objectifs pour 2026, dénonçant notamment les restrictions imposées à l'hôpital public.

Dans la version définitivement adoptée du PLFSS, la revalorisation de l'ONDAM — initialement fixée à +1,6 % par rapport à 2025 (soit une réduction des moyens de 7 milliards d'euros) — a été réhaussée à +3,1%, ce qui n'est pas suffisant mais permettra néanmoins de donner davantage d'oxygène à nos professionnels de santé.

« Le pilotage par la dépense est arrivé à son terme. Le système actuel maltraite tout le monde : d'abord les professionnels de santé, qui n'ont pas les moyens d'agir. En effet, lorsque l'on dit que les dépenses ont dépassé les objectifs, on laisse à penser qu'ils n'ont pas bien travaillé, alors que c'est tout l'inverse. Il maltraite aussi les équipes de direction qui, pour une très grande partie d'entre elles, font le maximum alors qu'elles sont déjà à l'os. Nous avons rencontré des responsables de groupement hospitalier de territoire (GHT) et d'établissement hospitalier : ils en sont réduits à décaler le paiement des fournisseurs pour payer les salaires. Nous devons changer de système et travailler sur des objectifs nationaux de santé publique. »

PRENDRE SOIN DE NOS ÂINÉS

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à instaurer une **contribution sur le résultat fiscal des EHPAD privés à but lucratif pour financer les EHPAD publics**, afin de lutter contre la financiarisation du secteur. Comme le montre le scandale Orpea, entre 2008 et 2018, les dividendes ont été multipliés par 20 alors que le secteur privé emploie 23% de personnel soignant en moins et fait payer aux familles des tarifs 44% plus élevés que dans le public.

« Aujourd'hui, quelle liberté ont nos concitoyens dans le choix d'une solution d'hébergement

pour leurs proches âgés, qu'elle soit publique ou privée, à but ou non lucratif ? Strictement aucune ! [...] Nous savons donc bien qu'il s'agit de sujets lourds, qui réclament des financements, et qu'il faudrait une loi Grand Âge, laquelle n'arrive toujours pas. »

J'ai également défendu l'**obligation vaccinale dans les EHPAD** afin de mieux protéger les personnes âgées. En cas d'épidémie, la mise en quarantaine et l'isolement constituent « des drames pour nos aînés alors qu'ils sont à un moment de leur vie où les interactions sociales se font rares. Ces mesures de prévention s'avèrent donc indispensables. »



FOCUS SUR

LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES



LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Alors que 6,4 millions de Français n'ont pas de médecin traitant, j'ai cosigné et défendu plusieurs amendements visant, en particulier dans les territoires ruraux et dans les fameuses zones rouges, à améliorer l'accès aux soins non programmés et à réguler l'installation des médecins.

« Les collectivités consacrent énormément de moyens à cet enjeu de santé, alors qu'il ne relève pas de leurs compétences. [...] Nous considérons que c'est lorsqu'il y a pénurie qu'il faut réguler, afin de limiter les écarts et les inégalités. À quoi assistons-nous ces dernières années, si ce n'est à une montée en puissance de la régulation de l'installation des professionnels de santé ? Il n'y a pas de raison que les médecins y échappent. Cela se fait d'ailleurs dans d'autres pays de l'Union européenne, que l'on ne peut pas soupçonner d'être des économies administrées... Les mesures incitatives ne fonctionnent pas. Nos concitoyens des territoires ruraux attendent légitimement de pouvoir bénéficier des mêmes droits que les autres. » Les mesures gouvernementales, principalement d'affichage, s'avèrent nettement insuffisantes et c'est pourquoi nous avons voté contre la mise en place du Réseau France Santé, un coup de communication au coût trop élevé. J'ai également interpellé la Ministre quant à ses intentions de donner suite à la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux adoptée le 7 mai 2025 par l'Assemblée nationale.

« Face à une fracture médicale croissante, la concentration de médecins dans certaines zones et le recours massif aux dépassements d'honoraires créent des situations où de nombreux Français se trouvent exclus des soins de proximité ». J'ai donc défendu un amendement visant à réserv[er], dans les zones surdotées, le conventionnement à l'assurance maladie aux seuls praticiens relevant du secteur 1.

J'ai défendu un amendement visant à adapter certaines obligations pour les entreprises de transports sanitaires intervenant principalement dans les zones labellisées France Ruralités Revitalisation (FRR), afin de tenir compte des contraintes géographiques de distance et des besoins spécifiques des populations rurales. Il a été rejeté par la droite sénatoriale.

J'ai déposé et défendu un amendement visant à adapter le protocole d'accord national sur la maîtrise des transports sanitaires à la réalité des îles comme Groix et Belle-Île-en-Mer afin de garantir la meilleure prise en charge aux patients insulaires pour accéder aux soins (chimothérapie, radiothérapie...). « La nouvelle réglementation est susceptible de bouleverser entièrement un équilibre déjà très précaire pour les prestataires insulaires. » Faute de recevabilité au titre de l'article 40, nous avons demandé un rapport pour alerter le Gouvernement : l'amendement n'a pas été adopté, mais nous restons pleinement mobilisés.

Après de multiples atermoiements, le Gouvernement et le Parlement ont enfin honoré l'engagement de l'État à co-financer, aux côtés des Régions, l'augmentation du nombre de places dans les formations sanitaires et sociales (infirmiers, aides-soignants et accompagnants éducatifs et sociaux).

Pour l'année 2025, il a fallu attendre l'examen, en décembre 2025, du projet de loi de finances de fin de gestion pour allouer enfin les crédits (216 M€) inscrits dans l'amendement que j'avais fait adopter en décembre 2024.

Pour les années 2026 et 2027, j'ai déposé et défendu un amendement, adopté par le Sénat, qui garantit aux Régions une compensation financière d'un montant équivalent.

SOINS DENTAIRES

Avec mon groupe, j'ai porté un amendement pour étendre le « reste à charge zéro » aux implants dentaires, afin de lutter contre le renoncement aux soins, en particulier pour nos aînés et les publics précaires. L'amendement suivait une recommandation de la Haute Autorité de santé du 6 novembre 2024, mais il n'a pas été adopté.

PROTOXYDE D'AZOTE

J'ai défendu un amendement visant à instaurer une taxation sur le protoxyde d'azote vendu aux particuliers afin de protéger la jeunesse et limiter les risques sanitaires graves (et les décès) liés à ses usages détournés à des fins prétendument récréatives. Il a été rejeté par la droite sénatoriale mais nous continuerons à porter un message clair sur la responsabilité de l'État et la nécessité, face à ce fléau, d'un cadre national cohérent d'interdiction des usages domestiques.

RÉFORME DES RETRAITES



La suspension de la réforme des retraites constituait l'une des conditions du compromis porté par les parlementaires socialistes en vue de permettre l'adoption d'une loi de financement de la sécurité sociale pour 2026. Cette mesure a été adoptée à l'Assemblée nationale en première lecture. Toutefois, la droite sénatoriale l'a supprimée avant que cette mesure ne soit finalement réintroduite et définitivement votée par l'Assemblée. **J'ai été le seul sénateur morbihannais à soutenir cette disposition.**

« Certains s'émeuvent de la violence des mots, quand d'autres revendent que de ne plus écouter les Français. Nous, nous entendons leur cri et la violence de ce qu'ils vivent au quotidien. À l'acte II d'Olympie, tragédie de Voltaire écrite il y a plus de 260 ans, Olympie et sa mère se révèlent leur véritable identité. Un grand prêtre dit à la mère d'Olympie : « Une retraite heureuse amène au fond des cœurs l'oubli des

ennemis et l'oubli des malheurs avec ce nouvel acte de cette réforme injuste et brutale des retraites, c'est de cet horizon que vous voulez résolument priver les Français.

À l'image de ce qu'il advient à l'acte II de cette tragédie, la droite sénatoriale tombe les masques devant nos concitoyens. Vous prétendez exercer vos responsabilités. En réalité, vous prenez votre crayon pour écrire une tragédie politique au détriment de notre pays. Vous ne rejetez pas le compromis, vous l'abhorrez, vous le méprisez. Vous dites vouloir prendre soin de nos concitoyens. En réalité, vous écrivez une tragédie pour les Français les plus modestes, tout particulièrement celles et ceux des territoires ruraux qui ont déjà une espérance de vie inférieure à la moyenne nationale et nos millions de concitoyens qui exercent des métiers pénibles, qui voient leur vie aujourd'hui durement éprouvée.

C'est à ceux-là que vous envoyez un message d'une violence sociale sans

nom, en refusant d'autres sources de financement et en leur déclarant que la retraite heureuse, si jamais un jour ils y ont droit, ne sera pas bien longue. Nos compatriotes méritent plus que jamais que nous leur proposions un autre destin. C'est ce que nous avons fait avec ce compromis à l'Assemblée nationale et c'est ce que nous continuerons résolument à faire ici. »



Lorient 2 octobre 2025
Manifestation intersyndicale

SOUTENIR L'AGRO-ÉCOLOGIE

Agriculture biologique

J'ai cosigné un amendement du groupe SER, adopté par le Sénat, qui prolonge jusqu'en 2028 le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique et en l'augmentant de 4 500€ à 6 000€, envoyant un signal politique fort en soutien à la bio.

Biocarburants

Le Sénat a adopté notre amendement qui soutient les biocarburants E85 et B100 évitant un retour vers des carburants fossiles plus polluants, en appui à une filière agricole et industrielle française stratégique pour la souveraineté et la transition énergétiques.

Commerce équitable

J'ai déposé et défendu deux amendements visant à encourager l'engagement des entreprises françaises dans le commerce équitable, afin de soutenir la juste rémunération des producteurs. Ces amendements ont été rejetés par le Gouvernement et la droite sénatoriale.

Forêts

J'ai déposé un amendement adopté par le Sénat visant à prolonger jusqu'au 31 décembre 2028 le taux réduit de TVA de 10 % applicable aux travaux sylvicoles et d'exploitation forestière réalisés au profit d'exploitants agricoles. La fin du taux réduit risquait de diminuer le volume de travaux réalisés et de pénaliser l'ensemble de la filière forestière.

Haies

Comme l'année dernière, face aux coupes budgétaires du texte initial, j'ai cosigné et déposé des amendements dont deux ont été adoptés par le Sénat. L'un vise à augmenter, à hauteur de 110 M€, les crédits dédiés au « Plan Haies » conformément aux engagements pris par le Gouvernement en 2023. L'autre vise à instaurer un crédit d'impôt à destination des agriculteurs pour la gestion durable des haies dans la limite de 400€ par exploitation.

**NON À L'ACCORD
MERCOSUR !**

Le 16 décembre 2025, j'ai voté en faveur de la résolution demandant au Gouvernement de saisir la Cour de justice de l'Union européenne afin d'empêcher la ratification de l'accord UE-Mercosur.

Comme je l'ai déjà exprimé à de nombreuses reprises, cet accord menace directement notre agriculture et notre souveraineté alimentaire. En ouvrant largement nos marchés à des importations ne respectant pas nos normes, il ferait peser une pression supplémentaire sur des exploitations déjà en grande difficulté. Il est aussi incompatible avec nos engagements climatiques et la lutte contre la déforestation.

Avec mes collègues du groupe SER, nous avons également dénoncé un déni démocratique : la Commission européenne tente de contourner les parlements nationaux pour imposer un accord aux conséquences majeures, sans véritable débat ni consentement des peuples. Saisir la Cour de justice de l'Union européenne est aujourd'hui un levier indispensable. Je continuerai à défendre des accords commerciaux justes, démocratiques et respectueux de l'environnement et de nos agriculteurs.



BUDGET
2026
10 NOV. AU 15 DÉC.
NON EXHAUSTIF

Économie / Emploi



25 39 41
42 60 61

ENGAGEMENTS

SOUTIEN AUX CHAMBRES CONSULAIRES

J'ai déposé et défendu un amendement, adopté par le Sénat, visant à maintenir le plafond de la taxe affectée aux CCI alors que le PLF 2026 prévoyait de l'amputer de 175 M€. Les CCI sont en effet déjà engagées dans un effort budgétaire significatif avec un prélèvement de 20 M€ par an sur leurs fonds de roulement jusqu'en 2027. L'État doit donc respecter sa parole en préservant le rôle essentiel des CCI dans l'accompagnement des entreprises, notamment dans les territoires ruraux, et le soutien durable aux TPE-PME dans un contexte économique incertain.

J'ai cosigné un amendement du groupe SER, adopté par le Sénat, visant à respecter en 2026 la trajectoire de baisse progressive du plafond de la taxe pour frais de chambre de métiers et de l'artisanat (TFCMA). Dans sa version initiale, le PLF prévoyait ainsi une diminution de 56 M€ alors que 13,25 M€ étaient prévus ! Les CMA sont volontaires pour participer à l'effort de maîtrise des comptes mais les trajectoires programmées doivent être respectées *a fortiori* pour soutenir les entreprises artisanales qui jouent un rôle essentiel dans nos territoires !

ECONOMIE CIRCULAIRE

J'ai déposé et défendu un amendement, adopté par le Sénat, permettant au secteur de la réparation (vélos, électroménager, vêtements...) de bénéficier d'un taux réduit de TVA à 5,5 % afin de soutenir l'économie circulaire et de protéger nos artisans et commerçants de proximité.

ECONOMIE INCLUSIVE

J'ai déposé et défendu un amendement visant à abonder de 244 M€ le budget de l'insertion par l'activité économique (IAE) afin d'éviter la suppression de 60 000 parcours d'insertion.

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à rétablir, pour 2026, les moyens alloués aux missions locales au niveau de ceux de 2025 afin de préserver la capacité d'action d'un réseau absolument essentiel pour l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. J'ai rappelé que la baisse des crédits envisagée emporterait la suppression des 55 postes en Bretagne alors que les besoins ne cessent de croître.

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à reconduire, à hauteur de 16 M€, les crédits du fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (FATESAT) et à réhausser, au niveau de 2025, le montant de la dotation pour les aides au poste. Plus de la moitié des ESAT sont déficitaires alors qu'ils ont fait la preuve de leur efficacité sur tous les territoires.

LA POSTE

J'ai cosigné deux amendements, un dans le projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025 et un dans le projet de loi de finances pour 2026, visant à augmenter de 52 M€ la compensation versée à La Poste au titre de ses missions de service public (notamment pour le maintien des 17 000 points de contact sur le territoire national) afin de réduire la sous-dotations budgétaires qui menacent la pérennité du groupe.

RADIOS LOCALES

J'ai cosigné un amendement adopté par le Sénat visant à relever à 36 M€, soit le niveau de 2023, les crédits du Fonds de soutien à l'expression radiophonique, lourdement amputés dans le budget 2026. Ce fonds est essentiel au fonctionnement de près de 770 radios locales, non commerciales et indépendantes, qui jouent un rôle majeur dans la vie démocratique et l'information de proximité.

Légende: ✕ Amendement rejeté par la droite sénatoriale ✓ Amendement adopté par le Sénat



AUDITION DU PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES

En Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable (CATDD) du Sénat, le 1^{er} octobre 2025, nous avons auditionné Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, dans le cadre de la présentation du rapport public thématique sur la transition écologique. Lors de cette audition, j'ai salué la qualité du travail de la Cour des comptes tout en alertant sur le décalage entre les efforts réellement demandés aux collectivités en 2025 - plus de 7 milliards d'euros - et les montants initialement annoncés. J'ai insisté sur les incertitudes budgétaires et fiscales qui, malgré l'engagement des élus locaux, fragilisent la programmation pluriannuelle des investissements nécessaires à la transition écologique. J'ai également interrogé le Président Moscovici sur les pistes permettant de restaurer la prévisibilité des ressources, notamment face aux incohérences flagrantes entre les paniers de recettes des collectivités et les objectifs climatiques qui leur sont assignés.

Climat/biodiversité/eau

ENGAGEMENTS

5
45
48
50
62



EN COMMISSION : LOI LITTORAL, TRANSPORTS, ANCT

→ 07/01/2026 • Lors de la table ronde consacrée aux **40 ans de la loi Littoral**, j'ai porté la parole de nombreux élus littoraux morbihannais qui font part d'un bilan globalement positif : sans cette loi, notre littoral serait sans doute aujourd'hui défiguré. Elle a en outre permis d'anticiper des enjeux majeurs qui n'étaient pas identifiés en 1986, en particulier les conséquences du changement climatique et le recul du trait de côte. J'ai toutefois alerté sur l'instabilité jurisprudentielle qu'elle a pu générer pour les élus et plaidé pour plus de différenciation territoriale, notamment pour les îles, et pour des moyens financiers à la hauteur des responsabilités transférées aux collectivités.

→ 22/10/2025 • À la faveur de la présentation du **rapport de la conférence Ambition France Transports**, par son président Dominique Bussereau, j'ai salué l'importance du renforcement des coopérations entre régions et intercommunalités, en citant l'exemple de Bretagne Mobilités et le développement des TER. Rappelant l'opposition bretonne à l'écotaxe, j'ai alerté sur l'insuffisance des moyens financiers des collectivités, en particulier des Régions et plaidé en faveur de la taxe de séjour additionnelle.



Sénat 17 décembre 2025
Rencontre avec Christophe Bouillon, Président de l'ANCT

Services au public

ENGAGEMENTS 63 64 66 67



FORMATION

J'ai cosigné et défendu un amendement visant à **compenser, pour les universités, le coût de la mise en place de protection sociale complémentaire (PSC)** conformément à l'engagement pris par l'État en avril 2024. Face aux très fortes tensions financières que les universités doivent affronter, j'ai rappelé qu'elles étaient pleinement mobilisées notamment l'Université de Bretagne Sud dont les ressources propres représentent désormais plus de 30% du budget.

LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES

Début octobre, j'ai saisi la Rectrice d'académie pour contester la non-ouverture de la Licence Professorat des Écoles (LPE) dans le Morbihan à la rentrée 2026-2027. Défendant l'égalité d'accès à la formation des enseignants, l'attractivité universitaire du territoire et la pérennité du site de l'INSPÉ de Vannes, j'ai soutenu, aux côtés des acteurs locaux, une répartition équilibrée de la LPE entre les départements bretons.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

× J'ai cosigné et défendu un amendement visant à sécuriser le **financement des Centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales**, dans l'intérêt de la protection des femmes et de la prévention des récidives.

✓ J'ai cosigné un amendement de 5M€ visant à permettre le **versement de la prime Ségur à 45 000 salarié·e·s des associations accompagnant les femmes victimes de violences** et à préenvisager le fonctionnement des plus de 300 structures concernées.

PROTECTION DES MAJEURS

✓ J'ai cosigné et défendu un amendement **revalorisant de 5% la rémunération des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel** et qui n'avait pas évolué depuis 2014 alors que le coût de référence était auparavant indexé sur le SMIC horaire.

RÉGION BRETAGNE : MES INTERVENTIONS EN SESSION D'OCTOBRE ET DÉCEMBRE 2025

Dans un contexte national marqué par l'instabilité politique et de fortes incertitudes budgétaires, la Région Bretagne continue d'avancer avec constance et responsabilité. Lors des deux dernières sessions, nous avons démontré que notre collectivité reste fidèle à ses priorités : des services publics solides et une action concrète au service de tous les territoires bretons.

Lors de la session des 15 et 16 octobre, je suis intervenu sur la décision modificative du budget 2025. Malgré des marges de manœuvre financières très contraintes pour les Régions, nous avons fait le choix, avec notre président Loïg Chesnais-Girard, de maintenir le cap, forts d'une gestion rigoureuse et d'orientations claires.

Les 11 et 12 décembre, j'ai présenté le **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) 2026-2028** qui a été adopté par l'assemblée régionale après plusieurs mois de co-construction avec les différentes parties prenantes bretonnes. Avec 300 millions d'euros de commande publique en moyenne annuelle, la Région assume un rôle actif en faveur de la souveraineté économique et de l'accélération des transitions écologiques et sociales : soutien renforcé à nos TPE-PME, progression des clauses sociales et environnementales, bien manger et appui au monde agricole, transparence complète de nos performances d'achat sur **un observatoire numérique** accessible au grand public, efficacité de la dépense publique, labellisation « Relations Fournisseurs et Achats Responsables ». Des engagements et des résultats concrets au service de l'intérêt général !



LIENS AVEC LES ÉLUS



Pascale GILLET

Maire de Baud
Présidente de
Baud Communauté

pascale.gillet@mairie-baud.fr

Pour 2026, je forme le voeu que l'État fasse davantage confiance à ses élus locaux, qu'il reconnaîsse leur engagement et les respecte pleinement dans l'exercice de leurs responsabilités au service de nos concitoyens.



Philippe JUMEAU

Adjoint au Maire de Lanester
Président de l'Union
départementale des CCAS

philippe.jumeau@wanadoo.fr

Pour 2026, je souhaite que les CCAS / CIAS puissent continuer à répondre aux besoins des habitant·e·s et fassent vivre les solidarités, avec une ambition constante : porter et renforcer l'action sociale locale, aujourd'hui comme demain.



Sophie BOUCHON

Adjointe au Maire
de Saint-Jacut-les-Pins

sophiebouchon@free.fr

Pour 2026, je souhaite une année de confiance et d'élan partagés, afin que nous gardions la force d'agir et de construire ensemble, malgré les incertitudes, pour soutenir nos communes et accompagner les projets qui renforcent notre cohésion.



Jean-Charles LOHÉ

Maire de Locmalo, Vice-Président
de Roi Morvan Communauté
Président du Pays COB

jclohe.maire@free.fr

Je vous souhaite le meilleur pour 2026, que l'année soit propice à la réalisation de vos projets publics et privés. Prenez soin de vous, de vos familles, de vos amis ; les liens humains sont les biens les plus précieux.



Travailler en proximité avec les élus et les forces vives morbihannaises

ENGAGEMENTS



Un temps long de présence à Houat Journée de travail consacrée aux enjeux insulaires



Le 10 novembre 2025, je suis allé à la rencontre des élu·e·s et des forces vives de l'Île de Houat. Je tiens à remercier chaleureusement le maire, Philippe Le Fur, l'ensemble des adjoints et des conseillers, la directrice générale des services, l'animateur Natura 2000 et les pêcheurs qui ont participé à cette journée de travail.

Ces échanges francs et approfondis nous ont permis d'aborder de nombreux sujets essentiels pour l'avenir de l'Île et la défense d'une véritable différenciation territoriale reconnaissant pleinement les singularités insulaires. : la gestion des infrastructures portuaires et les liaisons maritimes, l'activité économique et halieutique, notamment avec le projet de ceinture bleue, l'impact de la plaisance sur l'écosystème marin, le logement...

Le terrain et la proximité, le dialogue et l'écoute, des réponses sincères et des actions concrètes : telle est notre méthode !



Le congrès des Maires du Morbihan s'est tenu le 10 octobre à Sarzeau. Un temps fort pour les élus locaux, dans un contexte national incertain, en présence du Préfet, du président de Région, du président du Département et du président national de l'Association des Maires de France. J'ai pris part, avec mes collègues sénateurs et la Maire de Plougoumelen, à la table ronde dédiée à la proposition de loi sur le statut de l'élu,

(Re)voir la table ronde consacrée à la proposition de loi sur le statut de l'élu

alors toujours en cours de discussion au Parlement. J'ai pour ma part rappelé que si ce texte comprenait des avancées utiles, il demeurait insuffisant au regard des attentes légitimes de nos concitoyens qui font le choix de s'engager (en particulier les actifs) et ne constituait pas en tant que tel un « statut de l'élu ».

Télécharger le livret sur le statut de l'élu

Réunion avec la CAPEB Morbihan



Le 14 novembre 2025, au siège de la CAPEB du Morbihan, j'ai participé à un atelier de travail avec le président et des chefs d'entreprise adhérents. Nous sommes notamment revenus sur les enjeux de la commande publique et les suites des travaux de la commission d'enquête que j'ai présidée. J'ai également pris l'engagement d'organiser une concertation avec les élus des communes littorales et les services de l'État afin de permettre une meilleure conciliation de leur activité économique avec les contraintes liées à la période touristique.

À votre rencontre, à votre écoute, à vos côtés !

Liste non exhaustive et arrêtée à la date du 6 janvier 2026



Baud et Melrand 1^{er} octobre 2025
Visite du Sénat avec les élus et les jeunes des CMJ et CME des deux communes



Permanence parlementaire 2 octobre 2025
Entretien avec les sapeurs-pompiers du SNSPP-PATS 56



Port-Louis 6 octobre 2025
Échanges avec les élèves du Collège Saint-Pierre



Vannes 10 octobre 2025
Prise de commandement de la colonelle de Gendarmerie Madame Marie-Laure Pezant



Sulniac 12 octobre 2025
Fête de la Pomme



Rennes 16 octobre 2025
Déjeuner 100% Breizh dans le cadre de la semaine du Goût, organisée par Produit en Bretagne et les Agriculteurs de Bretagne



Saint-Marcel 25 octobre 2025
Inauguration passerelle de la Née



Saint-Jean-la-Poterie 31 octobre 2025
Visite du Sénat avec les élus



Guisicriff 5 novembre 2025
Visite du Sénat avec les élus



Pontivy 6 novembre 2025
Conseil d'administration de Breizh Achats



Paris 18-20 novembre 2025
Congrès des Maires et des présidents d'EPCI de France



Vannes 7 novembre 2025
Prise de commandement du Colonel des sapeurs-pompiers Frédéric Leguillier



Gestel 11 novembre 2025
Commémorations de l'Armistice du 11 novembre 1918



Ploërmel 27 novembre 2025
Visite du Sénat avec des membres de l'Université du temps libre de Ploërmel



Ploërmel 19 décembre 2025
Remise du label « Établissement Bio Engagé » au lycée Mona Oouf



Remise de la médaille du Sénat à Marcel Bergamasco

Le 11 novembre 2025, au Musée de la Résistance en Bretagne, à Saint-Marcel, nous avons vécu un moment d'une intensité rare. J'ai eu l'honneur de remettre la médaille du Sénat à Marcel Bergamasco, 100 ans, ancien résistant du maquis de Saint-Marcel.



Cette cérémonie que j'ai souhaité initier a permis de réunir autour de lui sa famille, les associations d'anciens combattants et les élus venus saluer l'engagement de Marcel et, à travers lui, celui de ses frères d'arme. Je remercie de leur présence Stéphane Jarlégand, secrétaire général de la Préfecture, Jean-Luc Bléher, président d'Oust à Brocéliande Communauté, Armelle Robert, Maire de Saint-Marcel, Patrick Le Diffon, Maire de Ploërmel, où vivent Marcel et son épouse, ainsi que le député Paul Molac, qui lui a remis à cette occasion, la médaille de l'Assemblée nationale. Je remercie aussi chaleureusement le conservateur du Musée de Saint-Marcel, Tristan Leroy, et son équipe pour leur accueil.



Une cérémonie que nous avons voulu résolument humaine et intergénérationnelle. Parmi les jeunes présents, les élèves du CME de Saint-Marcel et Corentin, 12 ans, qui a pu réaliser un rêve : rencontrer un Résistant. Il portait fièrement une tenue d'époque et un brassard FFI, symbole d'un héritage vivant. Ces visages d'enfants, tournés vers celui de Marcel, rappellent l'importance du passage de témoin entre les générations.



Cette cérémonie revêtait pour moi une dimension toute particulière : il y a vingt-cinq ans, ici même à Saint-Marcel, je recevais le prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation. À cette époque, j'avais réalisé un film et recueilli les témoignages d'anciens Résistants et déportés. Je leur avais alors fait une promesse : celle de tout faire, toute ma vie, pour que ce travail de mémoire se poursuive. Remettre cette médaille du Sénat à Marcel Bergamasco, c'était aussi honorer cette promesse.

Marcel Bergamasco n'est pas un ancien combattant, il se révèle comme le défenseur le plus contemporain de nos libertés. À ses côtés et dans le profond sillon qu'il a tracé, il revient désormais à chacune et à chacun d'entre nous, en tout lieu et en tout temps, d'être des semeurs ardents de paix et de République.



Revivre la cérémonie
en images et en vidéo
(avec le reportage des
Infos du Pays Gallo)



Une équipe parlementaire à votre disposition

Une ligne mobile et une adresse mail exclusivement réservées aux élus :

elus56@simonuzenat.bzh

06 81 15 45 78



Tugdual Gauter
Collaborateur
parlementaire
en circonscription



Ségolène de Maupeou
Collaboratrice
parlementaire
en circonscription



Audrey Essola
Collaborateur
parlementaire
en circonscription



Julie Landreau
Collaboratrice
parlementaire
à Paris

Vœux 2026
Liste non exhaustive et arrêtée à la date du 6 janvier 2026



Treffléan



Priziac



Sulniac



Brandérion



Kerfourn



La Grée-Saint-Laurent



Port-Louis



Cléguer



Arc Sud Bretagne

Je souhaite
recevoir des
informations
et ressources
pratiques
pour mon
mandat »

Je scanne
ce QR code

